

mettre devant la Chambre les estimations des recettes probables de 1878-79, je dois profiter de l'occasion pour dire que ces estimations, comme toutes celles qui sont faites si longtemps avant l'époque de la dépense, doivent nécessairement et naturellement être basées sur la supposition que nous aurons une récolte, je ne dirai pas extraordinaire, mais au moins assez bonne.

Si nous étions favorisés d'une récolte de cette nature, je pense, à en juger d'après nos rapports, qu'avec le tarif actuel nous pourrions raisonnablement nous attendre à retirer des Douanes un revenu d'environ \$13,750,000, de l'Accise \$5,250,000, des Timbres à peu près \$250,000; tandis que par les Postes où, je suis heureux de le dire, nous remarquons des indices prononcés d'augmentation, je crois pouvoir, sans crainte de me tromper, compter sur \$1,200,000, sur \$1,900,000 par les Travaux Publics, ainsi que sur environ \$1,500,000 de recettes provenant de diverses sources et de l'intérêt sur nos placements, lequel, comme les honorables députés le savent, augmente sans cesse par l'opération du fonds d'amortissement : soit un total de \$23,850,000.

l'année 1876-77 ont été décidément au-dessous de la moyenne ordinaire; parce que le déficit, étant dans une large mesure composé du fonds d'amortissement, il n'est pas tout-à-fait aussi formidable qu'il peut le paraître à première vue; parce qu'une partie très considérable de notre dépense annuelle, quoiqu'imputable, à proprement parler, sur le fonds consolidé, est faite pour des fins qui lui donnent le caractère d'une dépense imputable sur le capital; parce que les dettes que nous devons payer de toute nécessité ont été considérablement diminuées; et parce que,—raison encore plus directe,—la question qui va bientôt être posée au pays par les deux partis politiques entrainera, si elle est décidée contre nous, un changement si grand, si radical dans notre système fiscal et dans notre mode de percevoir le revenu, que je tiens à ce que le peuple se prononce avant que nous nous engagions à faire de nouvelles modifications au tarif actuel.

Maintenant, M. l'Orateur, sans vouloir soulever une discussion oiseuse, je crois qu'il est bon que la Chambre sache clairement, distinctement,